

CS2022_03_00

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022

Convoqué le 14 octobre 2022, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes s'est réuni en Salle des Assemblées de l'ATOME à Alès le jeudi 20 octobre 2022 à 18 h 30, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Président.

Madame Johanna HUGUET est élue secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CÉVENNES		
EPCI & COMMUNES	ÉLUS	ABSENTS EXCUSÉS
ALÈS AGGLOMERATION	Christophe RIVENQ Max ROUSTAN Patrick MALAVIEILLE Patrick DELEUZE Aurélien ROUSSEAU représenté par Jean-Michel PERRET Gérard BARONI Pascal MILESI Jean-Charles BENEZET Liliane ALLEMAND Jérôme VIC représenté par Stéphan FABRE Marielle VIGNE Cyril OZIL Monique CRESPON-LHERISSON Michel RUAS Jack VERRIEZ Roch VARIN D'AINVELLE Yannick LOUCHE Gérard BANQUET représenté par Alice VILLEMAGNE Bernard HILLAIRE Joseph BARBA Laure BARAFORT Patrick JULLIAN Jean-Claude D'ANTONA Jean-Noël PUDDU Jean-Marie AIGUILLON Sylvie CARRASCO Jean-Pierre BEAUCLAIR Thierry BAZALGETTE Nordine SEKARNA Frédéric GRAS Georges RIBOT Sébastien MAGNY Guy MANIFACIER Ludovic MOURGUES Julie LOPEZ-DUBREUIL	Henri CROS Didier DOYELLE Georges BRIOUDES Roseline BOUSSAC Thierry JACOT Jean-Michel BUREL Jacques PEPIN Patrice PUPET Jean-Luc GIBELIN Marc SASSO Elie ROUVIERE Michel VIGNE Jean-Marie MALAVAL Andrée ROUX Christian TEISSIER François SELLE Philippe RIBOT Alain GIOVINAZZO Thierry JONQUET Frédéric ITIER David GUIRAUD Rémy BOUET Dominique BOCQUET Didier SALLES Éric CHAUDOREILLE Ghislain CHASSARY Laurent CHAPPELLIER Jean-Jacques VIDAL Adrien CHAPON Sylvain RICHARD Firmin PEYRIC

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le 26/10/2022

SLO

ID : 030-253003370-20221020-CS2022_03_00-AU

	<p>Guilhem LEMARIE Emmanuelle GENEVET Julien HEDDEBAUT Bernard ROUCAUTE Johanna HUGUET</p>	
DE CÈZE CÉVENNES	<p>Jean-Pierre DE FARIA Henri CHALVIDAN Hervé TAQUET Thierry DAUBLON Jean-Paul ANDRE Jean-François FLANDIN Sylvain CHARMASSON représenté par Denis GUILLAUME Didier CAYRON Florence BOUIS</p>	<p>Geneviève COSTE Jean IPSILANTI Gérard LEROY Jacques MOLLE Patrick DANIS Jean-Marie ITIER Bruno CLEMENCON Olivier MARTIN Jocelyne VINCENT Jean-Christophe PAYAN Fanny SILHOL Jérôme BASSIER Michel GRUSZECKI</p>
<p>POUVOIRS : Serge BORD pouvoir à Gérard BARONI, Guy CHERON pouvoir à Michel RUAS, Patrick DUMAS pouvoir à Denis GUILLAUME</p>		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CÉVENNES - PLIE CÉVENOL		
EPCI & COMMUNES	ÉLUS	ABSENTS EXCUSÉS
ALÈS AGGLOMERATION	<p>Christophe RIVENQ Max ROUSTAN Patrick MALAVIEILLE Patrick DELEUZE Aurélien ROUSSEAU représenté par Jean-Michel PERRET Gérard BARONI Pascal MILESI Jean-Charles BENEZET Liliane ALLEMAND Jérôme VIC représenté par Stéphan FABRE Marielle VIGNE Cyril OZIL Monique CRESPON-LHERISSON Michel RUAS Jack VERRIEZ Roch VARIN D'AINVELLE Yannick LOUCHE Gérard BANQUET représenté par Alice VILLEMAGNE Bernard HILLAIRE Joseph BARBA Laure BARAFORT Patrick JULLIAN Jean-Claude D'ANTONA Jean-Noël PUDDU Jean-Marie AIGUILLON Sylvie CARRASCO Jean-Pierre BEAUCLAIR Thierry BAZALGETTE</p>	<p>Henri CROS Didier DOYELLE Georges BRIOUDES Roseline BOUSSAC Thierry JACOT Jean-Michel BUREL Jacques PEPIN Patrice PUPET Jean-Luc GIBELIN Marc SASSO Elie ROUVIERE Michel VIGNE Jean-Marie MALAVAL Andrée ROUX Christian TEISSIER François SELLE Philippe RIBOT Alain GIOVINAZZO Thierry JONQUET Frédéric ITIER David GUIRAUD Rémy BOUET Dominique BOCQUET Didier SALLES Éric CHAUDOREILLE Ghislain CHASSARY Laurent CHAPPELLIER Jean-Jacques VIDAL Adrien CHAPON Sylvain RICHARD Firmin PEYRIC</p>

	Nordine SEKARNA Frédéric GRAS Georges RIBOT Sébastien MAGNY Guy MANIFACIER Ludovic MOURGUES Julie LOPEZ-DUBREUIL Guilhem LEMARIE Emmanuelle GENEVET Julien HEDDEBAUT Bernard ROUCAUTE Johanna HUGUET	
DE CÈZE CÉVENNES	Jean-Pierre DE FARIA Henri CHALVIDAN Hervé TAQUET Thierry DAUBLON Jean-Paul ANDRE Jean-François FLANDIN Sylvain CHARMASSON représenté par Denis GUILLAUME Didier CAYRON Florence BOUIS	Geneviève COSTE Jean IPSILANTI Gérard LEROY Jacques MOLLE Patrick DANIS Jean-Marie ITIER Bruno CLEMENCON Olivier MARTIN Jocelyne VINCENT Jean-Christophe PAYAN Fanny SILHOL Jérôme BASSIER Michel GRUSZECKI
POUVOIRS : Serge BORD pouvoir à Gérard BARONI, Guy CHERON pouvoir à Michel RUAS, Patrick DUMAS pouvoir à Denis GUILLAUME		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CÉVENNES - SPANC		
EPCI & COMMUNES	ÉLUS	ABSENTS EXCUSÉS
ALÈS AGGLOMERATION	Christophe RIVENQ Max ROUSTAN Patrick MALAVIEILLE Patrick DELEUZE Aurélien ROUSSEAU représenté par Jean-Michel PERRET Gérard BARONI Pascal MILESI Jean-Charles BENEZET Liliane ALLEMAND Jérôme VIC représenté par Stéphan FABRE Marielle VIGNE Cyril OZIL Monique CRESPON-LHERISSON Michel RUAS Jack VERRIEZ Roch VARIN D'AINVELLE Yannick LOUCHE Gérard BANQUET représenté par Alice VILLEMAGNE	Henri CROS Didier DOYELLE Georges BRIOUDES Roseline BOUSSAC Thierry JACOT Jean-Michel BUREL Jacques PEPIN Patrice PUPET Jean-Luc GIBELIN Marc SASSO Elie ROUVIERE Michel VIGNE Jean-Marie MALAVAL Andrée ROUX Christian TEISSIER François SELLE Philippe RIBOT Alain GIOVINAZZO Thierry JONQUET Frédéric ITIER

	Bernard HILLAIRE Joseph BARBA Laure BARAFORT Patrick JULLIAN Jean-Claude D'ANTONA Jean-Noël PUDDU Jean-Marie AIGUILLON Sylvie CARRASCO Jean-Pierre BEAUCLAIR Thierry BAZALGETTE Nordine SEKARNA Frédéric GRAS Georges RIBOT Sébastien MAGNY Guy MANIFACIER Ludovic MOURGUES Julie LOPEZ-DUBREUIL Guilhem LEMARIE Emmanuelle GENEVET Julien HEDDEBAUT Bernard ROUCAUTE Johanna HUGUET	Dominique BOCQUET Didier SALLES Éric CHAUDOREILLE Ghislain CHASSARY Laurent CHAPELLIER Jean-Jacques VIDAL Adrien CHAPON Sylvain RICHARD Firmin PEYRIC
POUVOIRS : Serge BORD pouvoir à Gérard BARONI, Guy CHERON pouvoir à Michel RUAS		

Le procès-verbal du Comité Syndical du 31 janvier 2022 a été approuvé sans remarque à l'unanimité.

N° délibération	Objet délibération	Vote
CS2022_03_01	Décision Modificative n°1 au Budget 2022 du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes	Votants : 52 Pour : 52 - Unanimité Contre : 0 Abstention : 0
CS2022_03_02	Décision Modificative n°1 au Budget 2022 du PLIE Cévenol	Votants : 52 Pour : 52 - Unanimité Contre : 0 Abstention : 0
CS2022_03_03	Prescription de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays des Cévennes - Objectifs et modalités de la concertation	Votants : 52 Pour : 52 - Unanimité Contre : 0 Abstention : 0
CS2022_03_04	Création d'un emploi non-permanent à temps complet "Chargé(e) de mission SCOT" à compter du 21 octobre 2022	Votants : 52 Pour : 52 - Unanimité Contre : 0 Abstention : 0
CS2022_03_05	Mise en œuvre de l'indemnité de fonctions, de sujétions et de l'expertise (IFSE) et du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)	Votants : 52 Pour : 52 - Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le 26/10/2022

ID : 030-253003370-20221020-CS2022_03_00-AU

Vote SLOW

N° délibération	Objet délibération	
CS2022_03_06	Modification du temps de travail	Votants : 52 Pour : 51 Contre : 0 Abstention : 1 (Nordine SEKARNA)
CS2022_03_07	Accord de confidentialité avec le Groupe Colas sur le lancement d'une réflexion pour la valorisation des oléorésines issues du gemmage des forêts des Cévennes dans le cadre des produits routiers	Votants : 52 Pour : 52 - Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

Il est relaté la liste des décisions (MAPA) prises par délégations (liste ci-jointe).

La séance est levée à 19 h 41.

Le Président
du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes
Christophe RIVENQ

